

Un bâtiment de verre et de bois pour Univalom

C'est au bout d'un chemin, entouré de verdure, que l'on accède par la Route de Grasse, au siège d'Univalom, le syndicat mixte pour la valorisation des déchets ménagers. Derrière les barrières de sécurité, se dresse le bâtiment. Avec son ossature en bois et ses hublots en guise de fenêtres, il donne l'illusion d'un navire échoué dans la nature. Dans la salle de réunion, d'immenses baies vitrées offrent une vue imprenable sur la forêt. Pour suivre l'air du temps et répondre aux nouvelles normes imposées par la Grenelle de l'environnement, l'édifice est approuvé basse consommation. L'architecte de ce projet, Bernard Fauroux, de la société SARL d'architecture et urbanisme, a souhaité créer un espace de travail ouvert sur l'extérieur. *« Je n'aime pas les espaces cloisonnés. Il faut de la lumière et de la transparence »*, témoigne-t-il. Le lieu a été inauguré par sa présidente, Josette Balden, en présence du député-maire et président de la CASA,



Le nouveau siège social d'Univalom.

(Cyril Dodergny)

Jean Leonetti, des maires des communes de Mougins, Le Cannet, Théoule, Mandelieu-la-Napoule et du sénateur-maire de Valbonne, Marc Daunis. Univalom traite les déchets de 263 000 habitants répartis sur les quatre communes. Ces derniers, recyclés, permettent de fournir en électricité près de 10 000 foyers. Josette Balden est heureuse d'avoir ainsi pu transformer une usine de retraitement « *quadragénaire* », par une usine performante de « *revalorisation* ». Ces nouveaux lo-

caux administratifs suivent selon elle, le développement important du syndicat entrepris depuis 2004.

La prochaine étape du réaménagement concernera la voie de sortie de l'entreprise, jugée dangereuse. Celle-ci, située sur une route limitée à 90 km/heure, provoque de nombreux accidents : *« Il faut absolument sécuriser et simplifier cette voie d'insertion. Pour cela, nous disposons d'un million d'euros débloqués par Univalom. Nous espérons aussi obtenir des subventions »*, af-

firme Josette Balden.

Cette visite, organisée en présence du personnel du site, a été ponctuée par les commentaires du député-maire. Ce dernier remarquant la présence d'un barbecue au charbon sur la terrasse réservée au personnel a expliqué, d'un air amusé qu'il faut *« faire attention, car cela émet de la dioxine. Si des relevés sont effectués, certains vont vous accuser de pollution. »*

AURELIE LOHEAC
aloheac@nicemat.fr